**Comité d’éthique : avez-vous pensé à tout ?**

# Avant d’entamer la procédure auprès du CEHF

J’ai vérifié que mon étude nécessite l’approbation du comité d’éthique.

J’ai déterminé avec certitude le type d’étude que je réalise.

J’ai pris connaissance de la procédure à respecter (cf document …).

# Concernant les documents :

J’ai mentionné l’UCLouvain ou les Cliniques Universitaires Saint-Luc en tant que promoteur.

J’ai mentionné mon promoteur de mémoire ou le chef de laboratoire en tant qu’investigateur principal.

J’ai complété les documents en fonction des consignes notées en rouge.

J’ai supprimé les consignes en rouge du document une fois ce dernier complété.

J’ai utilisé une police noire de format normal (pas en gras ni en italique) dans l’ensemble du document.

Quand cela s’est présenté, j’ai choisi entre les deux possibilités mentionnées en barrant ou supprimant l’item incorrecte. J’ai gardé le même item choisi dans l’ensemble du document.

J’ai numéroté les pages des documents.

Le cas échéant, j’ai précisé que j’utilisais un logiciel sécurisé pour mes questionnaires (ex : Limesurvey).

# Concernant les statistiques

J’ai précisé la taille de mon échantillon (nombre ou intervalle) en le justifiant avec ou sans calcul statistique.

J’ai expliqué les hypothèses que je veux vérifier avec les données qui seront récoltées.

J’ai mentionné le logiciel statistique utilisé.

# Avant d’envoyer les documents au CEHF de Saint-Luc

J’ai précisé la date et le numéro de version des documents.

J’ai validé et fait relire l’ensemble des documents par mon promoteur de mémoire.

J’ai rassemblé l’ensemble des documents requis pour les envoyer en une seule fois.